



Le journal des Petites Frimousses



MAI 2021

Les grandes personnes ne comprennent jamais rien toutes seules et c'est fatigant pour les enfants de toujours et toujours leur donner des explications.

Antoine de Saint Exupéry

Dans ce numéro

DOSSIER DU MOIS

Bébé met tout à la bouche

Pages 2 à 5

INFOS

La démission de l'assistante maternelle

Pages 5 à 6

La fourniture de masques pour les assistantes maternelles

Page 7

DIVERS

Une plate-forme inédite

Page 7

Bibliothèque

Page 8

Temps collectifs de mai 2021

Page 8

Raconte-moi une histoire...

Page 9

Dossier du mois

Bébé met tout à la bouche



Avant même de naître, le fœtus met spontanément ses doigts dans sa bouche. A la naissance, le réflexe de succion du bébé est bien développé. Il lui permet de s'alimenter ou de s'apaiser en mordant son poing.

Vers 5-6 mois, tous les enfants (ou presque) adoptent le même comportement : ils mettent à la bouche tout ce qu'ils attrapent. Une habitude nécessaire au développement du tout-petit et dont il serait dommage de le priver. Il s'agit tout simplement d'une période importante de sa vie, qui lui permet de se construire et de faire l'expérience du monde.

Jusqu'à environ 18 mois, l'enfant, curieux d'explorer son environnement, met les objets dans sa bouche pour découvrir leur goût et leur texture. Au moment où ses dents poussent, il aura davantage tendance à mâchouiller des objets pour soulager la douleur de ses gencives.

En attendant d'être plus habile de ses mains, l'enfant continue de découvrir le monde avec sa bouche et de mordre dans la vie à pleines dents. Sa bouche est à l'origine de tous ses plaisirs. Que ce soit pour satisfaire sa faim ou pour se reconforter en tétant, les plaisirs éprouvés par votre bébé passent tous par sa bouche.

C'est ce qu'on appelle en psychologie le « stade oral ». Une période durant laquelle, selon Freud, la succion est source de toutes les jouissances. Très naturellement, c'est donc à travers sa bouche qu'un bébé cherche à s'approprier le monde qui l'entoure.

Complément de sa vue et de son toucher, sa bouche lui permet de mieux découvrir son corps (ses doigts, ses pieds...), mais aussi tous les objets qui lui tombent sous la main.

Comment réagir quand bébé met tout à la bouche ? Vous le voyez mordiller le moindre objet et vous ne savez pas comment réagir ? Laissez-le faire, il fait ses propres expériences. Bien entendu, si l'objet peut être dangereux pour lui, vous devez le lui retirer. Profitez d'ailleurs de ce moment pour jouer avec l'élément que vous lui avez enlevé : vous lui tendez, vous lui demandez de vous le redonner, vous le chatouillez avec. Vous pouvez aussi nommer cet objet et lui expliquer qu'on ne le mange pas, commenter sa texture, sa saveur...

Quelles mesures d'hygiène adopter ? Sur ce point, les pédiatres sont unanimes : tout mettre à la bouche n'a jamais rendu un enfant malade. Même si votre bébé adore mâchouiller la poignée du chariot pendant les courses ou lécher les vitres qu'il trouve sur son chemin, ne paniquez pas. Otez-vous de la tête l'idée qu'il est en train d'avaler tout un stock de microbes et contentez-vous de garder une maison saine. Rassurez-vous, sa petite manie de porter à la bouche tout ce qu'il trouve passera avec l'âge,

dès qu'il aura trouvé d'autres manières de découvrir le monde. Pour éviter les accidents, il faut être vigilant. Même si cette période naturelle est nécessaire, elle doit néanmoins retenir toute votre attention.

Les premiers temps, les risques sont faibles. Allongé sur le dos ou le ventre, votre bébé ne peut en général n'attraper que ses jouets (vérifiez bien qu'ils comportent la norme CE). Mais dès qu'il commence à ramper, se déplacer, voire se mettre debout, il faut redoubler de vigilance. Il faut s'assurer qu'aucun objet trop petit ou dangereux n'est accessible. A l'extérieur, votre bébé prendra sûrement autant de plaisir à découvrir les feuilles que les bouts de bois... A la maison, il ne fera pas différence entre les cacahuètes, les clés ou le tube de crème... posés sur la table basse. Dans la chambre de ses frères et sœurs, gare aussi aux jouets trop petits et non adaptés à son âge. Bref, soyez prudents et prévenez autant que possible l'accident. Et si malgré toutes ces recommandations, il se produit, ayez les bons réflexes.

Comment accompagner votre enfant. Laissez-le explorer à son rythme et à sa guise. Nommez les objets à votre enfant. Invitez-le à sentir les objets avec son nez et à les toucher avec ses mains.

Source : lesprosdela petiteenfance

Qu'est ce que le Marque CE

Le marquage « Ce » figure sur la majorité des produits non alimentaires. Il matérialise l'engagement du fabricant du produit sur sa conformité aux exigences fixées par la réglementation communautaire. Il doit être apposé avant que le produit ne soit mis sur le marché européen.

Comment réagir face à un enfant qui s'étouffe ?

Les étouffements font partie des principales angoisses lorsque l'on est un parent ou un professionnel de la petite enfance. Que ce soit lors des repas ou lorsqu'ils découvrent leur environnement en mettant des objets à la bouche, le risque d'une fausse route est présent à tout moment.

Les 3 règles d'or pour secourir un enfant qui s'étouffe.

1. Constater l'obstruction totale des voies aériennes : un enfant qui s'étouffe ne peut émettre aucun son.
2. Effectuer les manœuvres de désobstruction des voies aériennes en donnant de 1 à 5 tapes dans le dos.
3. En cas d'inefficacité des tapes dans le dos, effectuer 1 à 5 compressions abdominales

Comment savoir si un enfant s'étouffe ?

On parle d'étouffement lorsqu'un aliment, un objet ou plus largement lorsqu'un corps étranger vient obstruer totalement les voies aériennes. Cette obstruction totale des voies aériennes entraîne plusieurs signes visibles qu'il est indispensable de constater avant d'effectuer des gestes de secours. Le premier signe et le plus important d'entre tous est de constater l'obstruction totale des voies aériennes en vérifiant que plus aucun son ne sort de la bouche de l'enfant. Le son est produit par l'air. Si

l'enfant peut tousser, parler, crier, pleurer... c'est que l'air circule et que par conséquent il respire.

Ensuite d'autres signes peuvent être visibles lorsqu'un enfant s'étouffe :

- ✓ Le fait que le visage devient bleu
- ✓ La bouche peut être ouverte
- ✓ La victime peut porter ses mains à sa gorge.

Les bons gestes face à un enfant qui s'étouffe

1. Constater l'obstruction totale des voies aériennes. Poser des questions simples pour vérifier qu'aucun son ne peut sortir de la bouche de la victime.
2. Lorsque l'obstruction est avérée, il faut effectuer de 1 à 5 tapes dans le dos de la victime.
Pour se faire, la paume de la main du sauveteur vient taper entre les deux omoplates de la victime de manière vigoureuse.
L'objectif est de créer une toux réflexe qui va pousser le corps étranger en faisant vibrer l'air qui est contenu dans les poumons.
3. Si les tapes dans le dos sont inefficaces, c'est-à-dire que l'enfant ne parvient pas à parler ou à tousser à l'issue des tapes dans le dos, vous devrez mettre en place 1 à 5 compressions abdominales. Pour ce faire :
 - ✓ Positionnez-vous derrière la victime qui s'étouffe.
 - ✓ Mettez votre poing à l'horizontal, juste au-dessus du nombril de la victime. La position du poing doit être dans la partie molle du ventre.
 - ✓ Englobez ensuite avec votre deuxième main le poing qui se trouve au-dessus du nombril.
 - ✓ Faites de 1 à 5 compressions abdominales en remontant vers le haut. La gestuelle doit représenter une virgule. L'objectif est de comprimer l'air qui est contenu dans les poumons afin d'expulser le corps étranger.
 - ✓ Si les compressions abdominales sont inefficaces, alternez à nouveau les 1 à 5 tapes dans le dos et au besoin les 1 à 5 compressions abdominales jusqu'à ce que le corps étranger soit expulsé et que l'enfant retrouve sa respiration.
 - ✓ A l'issue de la désobstruction, contactez le médecin du SAMU pour obtenir un avis médical.

Cette gestuelle ne peut être mise en place que sur des enfants qui ne peuvent pas tenir sur un avant-bras. Si un enfant peut tenir à califourchon sur un avant-bras, la technique de désobstruction des voies aériennes du nourrisson doit être mise en place.

Que faire si un enfant tousse et semble faire une fausse route

C'est le cas le plus fréquemment constaté, et qui ne doit pas générer d'inquiétude s'il se produit.

La toux est un réflexe naturel qui permet d'expulser un objet de la trachée avant qu'il n'entre dans les poumons. Si un enfant tousse, c'est qu'il respire et s'il respire, il n'y a pas de détresse vitale.

Que faut-il faire ?

La bonne réponse est de ne surtout rien faire et d'encourager l'enfant à tousser. Dans l'inconscient collectif le geste qui est mis en place par le plus grand nombre est de taper dans le dos pour aider la personne à évacuer le corps étranger. C'est une erreur qui peut aggraver l'état de santé de la victime. Taper dans le dos d'une victime qui tousse, risque de faire bouger l'objet et d'entraîner une obstruction totale des voies aériennes.

Cependant si vous constatez qu'au bout de 5 minutes la victime tousse toujours, devient rouge et a du mal à évacuer le corps étranger qui se trouve dans la gorge, un avis médical auprès du SAMU doit être demandé.

Comment prévenir les étouffements ?

Comme nous l'avons vu, le symptôme de l'étouffement le plus clair et le plus fiable est l'absence de son. C'est-à-dire que sans une surveillance accrue au moment des repas et au moment des jeux, un étouffement peut se produire sans que l'on puisse y porter attention. La vigilance est donc de mise dans toutes les périodes où un enfant risque de mettre des objets dans la bouche.

Source : Laurent CAUSSE, formateur secouriste pour les professionnels de la petite enfance.

Infos

La démission de l'assistante maternelle

La démission rompt le contrat de travail qui lie l'assistante maternelle et son employeur.

L'assistante maternelle employée en contrat à durée indéterminée peut démissionner à tout moment. Ce n'est pas le cas lorsque le contrat de travail a été conclu sur une durée déterminée, ce dernier devant se poursuivre, sauf exception jusqu'à son terme.

La démission doit respecter certaines conditions de forme imposées par le contrat de travail et la convention collective.

La démission ne se présume pas.

Le salarié démissionnaire n'a pas besoin de motiver sa décision. La démission n'a pas à être acceptée par l'employeur – celui-ci ne pouvant la refuser – et doit résulter d'une volonté claire et non équivoque du salarié.

Elle doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par lettre remise en main propre contre décharge.

La démission ne peut pas être déduite du comportement du salarié.
Une assistante maternelle qui refuse l'accueil d'un enfant quel qu'en soit le motif n'est pas considérée comme démissionnaire si elle n'a pas signifié explicitement sa volonté de rompre le contrat. Elle peut en revanche faire l'objet d'un licenciement en raison de son comportement fautif.

Le préavis

La date de première présentation de la lettre recommandée fixe le point de départ du préavis.

Si la période d'essai stipulée au contrat de travail est achevée, un préavis doit être respecté. Sauf durée plus courte prévue par le contrat de travail, il a une durée :

- De quinze jours, si l'assistante maternelle a moins d'un an d'ancienneté auprès de cet employeur ;
- D'un mois si son ancienneté est égale ou supérieure à un an

Les femmes enceintes et celles souhaitant élever leur enfant à l'issue d'un congé maternité en sont dispensées.

Si le préavis n'est pas respecté par l'assistante maternelle, l'employeur est en droit de lui réclamer des dommages et intérêts pour rupture abusive du contrat de travail.

Le préavis peut être abrégé par l'employeur.

- Si cette décision fait suite à la demande de l'assistante maternelle, aucun salaire n'est dû pendant la période correspondante ;
- Si la dispense est à la seule initiative de l'employeur, le préavis doit être rémunéré.

En cas de suspension ou retrait d'agrément en cours de préavis, le contrat cesse immédiatement sans qu'une indemnité pour non-exécution du préavis soit due par l'employeur ou l'assistante maternelle.

A l'issue de la période de préavis, l'employeur doit :

- Etablir une régularisation des salaires dus si la mensualisation a été établie sur une année incomplète ;
- Verser éventuellement au salarié une indemnité équivalente au solde des congés payés acquis et non pris ;
- Remettre au salarié le bulletin de salaire, un certificat de travail mentionnant la date de début et la date de fin du contrat ainsi que la nature de l'emploi, et l'attestation Pôle Emploi pour lui permettre de faire valoir ses droits au chômage.

L'employeur peut également faire signer à l'assistante maternelle un reçu pour solde de tout compte.

Source : site CASAMAPE

La fourniture des masques pour les assistantes maternelles

Pour rappel, le guide ministériel de recommandations sanitaires Covid 19 pour les modes d'accueil du jeune enfant du 30 août 2020 (Guide que je vous avais relayé par mail) précise que :



« **Les employeurs publics et privés sont incités à constituer des stocks préventifs de masques de protection grand public de dix semaines pour chacun de leurs salariés** pour pouvoir faire face à une résurgence potentielle de l'épidémie. (...) **Pour les assistants maternels ayant plusieurs particuliers-employeurs, il est recommandé que le professionnel comptabilise les heures de chacun, établisse au prorata de cette répartition la part que chaque employeur doit fournir ou financer et communiquer ces informations aux différents employeurs, en toute transparence** »

Divers

Loisirs : une plateforme inédite

Les assistantes maternelles et les gardes à domicile ont accès depuis janvier 2020 à une plateforme ouvrant gratuitement l'accès à 20 000 offres culturelles, sportives et sociales.



Négociée depuis 2014 par les partenaires sociaux des branches des salariés et des assistants maternels du particulier employeur, cette plateforme est financée par un fonds d'indemnisation et de valorisation de l'emploi à domicile.

Ce fonds est alimenté par une cotisation patronale instaurée par l'accord professionnel interbranche du 27 février 2017.

L'inscription sur le site s'effectue avec un mail et le numéro PAJEMPLOI ou CESU.

Site : www.asc-loisirs-emploidomicile.fr

Source : l'assmat avril/mai 2021

Bibliothèque

Régulièrement, vous aurez des propositions de lectures.

Hier, je t'ai...

Mies VAN HOUT

Il s'agit d'une sorte d'imagier qui met en scène des mots autour de la relation parents/enfants. L'auteure et illustratrice évoque ainsi le désir d'enfant, l'attente, la découverte et disputes et tous ces petits moments qu'un parent ressent auprès de son enfant.



Ici, le chemin du désir d'enfant jusqu'à sa prise d'indépendance donne une beauté importante. Si une partie de la magie réside dans les mots choisis, la dominance vient plutôt des illustrations. Sur un fond noir, le mot dont il est question est illustré à travers le personnage d'un oiseau. Les dessins de Mie VAN HOUT offrent des couleurs vives pleines d'émotions. A découvrir sans hésiter.

La parentalité créative

Catherine DUMONTEIL-KREMER (auteur) – Lise DESPORTES (Dessinatrice)

Guide dessiné de la naissance à 6 ans. Pour trouver le parent qu'on aimerait être, comprendre son stress, comprendre son bébé, son enfant, les parents épuisés autour de nous, les autres qui ont toujours un avis sur tout...

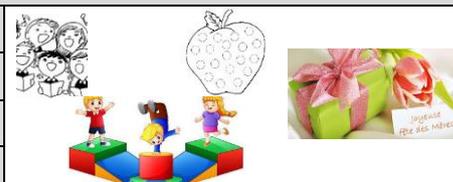
Ce guide décortique ce qui change tous les jours avec un enfant pour « prendre du recul ». Des planches thématiques, un texte facile à lire, une mise en images pour délivrer des messages plus rapidement au cerveau du parent épuisé. Une centaine de sujets pour prendre de la hauteur.



Temps collectifs mai 2021 (si la situation sanitaire le permet)

Les temps collectifs actuellement ont lieu : lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h15

MAI 2021	
Du 03 mai au 07 mai 2021	Atelier chansons
Du 10 mai au 14 mai 2021	Ma pomme
Du 17 mai au 21 mai 2021	Motricité
Du 25 mai au 28 mai 2021	Fête des mamans



Raconte-moi une histoire... .

Pikou à la ferme

Aujourd'hui, Pikou visite la ferme avec Mama.
Il est très content d'entrer dans le poulailler.
Mais en voyant les poules partout autour de lui,
Pikou n'est pas rassuré.



« Elles ont faim, dit Maman. Tu peux leur donner à manger ».
Pikou jette une poignée de grains... qui retombent à ses pieds.

Oh là là, les poules s'approchent encore plus près et se disputent pour picorer ! Pikou a peur. Il recule d'un pas, mais une poule noire ne le quitte pas.

Et voilà qu'un énorme coq arrive au galop en poussant un « Cocorico ! » géant.

Pauvre Pikou ! Il court dans les bras de sa maman.
Ouf, vu d'en haut, le coq semble plus petit et plus gentil.
Il est même plutôt joli !

Soudain, Pikou aperçoit un poussin qui se cache dans un coin. Alors Pikou le caresse tout doucement. Et il lui dit : « N'aie pas peur, je suis ton ami ! ».

Source : Picoti avril 2021